Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 12 (1936-1937)

Heft: 18

Artikel: Les corps d'armée dans la nouvelle organisation des troupes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-713357

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

faire de son mieux. Il en résulte que ce mieux mènera souvent à des ordres fractionnés, notamment quant à la mission, ordres différents pour chacune. Mais le chef, lui, aura la charge d'assurer la coordination d'ensemble pour sonder toutes les actions particulières: il assumera, par exemple, les missions d'artillerie, les missions d'éclairage, etc....

*

Tout ce qui vient d'être dit est le commencement de la mise en ordre des idées. Sans cela, notre moteur, tôt ou tard, mais toujours au plus mauvais endroit, calera sûrement.

Dites-vous bien, si vous avez l'ambition et la volonté d'être chef, que cela n'est pas, dans la foule des observations faites, chaque jour, à travers le monde, une conclusion quelconque, une parole comme les revues en prodiguent tant; c'est, au contraire, de la matière à méditer profondément, à faire descendre en vous jusqu'au tréfonds de l'âme. Cette matière contient un secret, le secret du commandement. Cherchez-le, comprenez-le. Sinon, au lieu d'un chef, vous ne serez guère qu'une belle voix de commandement.

Vous ne serez chef que lorsqu'à chacun de vos actes vous sentirez, installé en vous, bien à son aise, le grand réflexe:

Comprendre.
Vouloir.
Organiser.

Et ce réflexe lui-même sera coordonné, *conduit,* comme par l'étoile du Mage, par l'idée-programme, l'idée d'ensemble, laquelle se matérialise par la *mission.*

Voilà l'enchevêtrement rationnel des choses.

Dites-vous bien surtout que tout cela, qui tient en si peu de mots, n'est pas facile, comme toutes les choses d'apparence trop simple. Beaucoup finissent au compliqué parce qu'ils ne comprennent rien à la simplicité, touche des cœurs et des âmes d'élite.

Il faudra, par exemple, ici, pour aboutir à quelque chose de sérieux:

un dressage minutieux;

une longue préparation en commun;

une liaison soutenue des esprits, des volontés et des cœurs, alors que la plupart du temps, dans les manœuvres, on ne voit guère plus loin que les liaisons mécaniques. Il y a là, dans le plan d'ensemble, un souci premier de la part du chef de corps.

En un mot, il s'agit d'insuffler *sans relâche* autour de soi, jusque dans les cœurs les plus humbles, la volonté de ne pas lâcher prise avant de réussir, mot magique qui mène toute entreprise depuis la création du monde. Rien ne s'est déplacé, rien n'a avancé sans la foi et sans la volonté farouche de réussir. Le commun, qui ne voit que les surfaces, appelle cela des miracles. La raison vraie est autrement profonde.

Le procédé, la voie d'exploitation de l'idée, sera d'imbiber vous-même et vos subordonnés de l'art de *devancer l'adversaire.* Toute la chance de la guerre tient dans ces mots.

C'est à ce dogme, dont ils doivent être les apôtres, que se reconnaissent, dans toutes les branches de l'activité militaire, les instructeurs d'hommes et de cadres, les sculpteurs de chefs vraiment dignes de ce nom. Allons plus loin encore. N'est-ce pas là le secret de tout l'art napoléonien?

Voilà la cloche qu'il faut agiter au-dessus de toutes les masses qui se préparent à la guerre: il faut l'agiter pour que, petits et grands, tous dans la vaste hiérarchie, le soldat même, s'en souviennent à l'heure de l'exécution: *devancer l'adversaire.*

C'est ainsi qu'on impose, *à tous les échelons,* à quelque place que le sort vous mette, sa volonté, sa force, ses opérations. Et ce faisant, vous avez déjà le pied sur le chemin du succès.

France Militaire, Paris. Lieut.-colonel *Kuntz.*

Les corps d'armée dans la nouvelle organisation des troupes

(Corr.) Jusqu'à ce jour, notre plus grande unité d'armée était selon l'organisation des troupes de 1911 et de 1925 — la *division* à 3 brigades. Nos six divisions étaient directement subordonnées au Département militaire fédéral. La constitution de corps d'armée était évidemment prévue pour le cas de guerre. A cet effet trois commandants de corps d'armée avaient été désignés et pourvus d'un état-major, mais ces chefs n'avaient aucune compétence en matière de commandement, exception faite de nos grandes manœuvres, où ils exerçaient, pendant quelques jours, les fonctions de directeur. En temps de paix, leurs tâches essentielles étaient celles incombant à des inspecteurs.

La nouvelle organisation des troupes apporte, dans ce domaine, des changements notables. Celle-ci prévoit le fractionnement de l'armée en trois corps d'armée comportant de 2 à 4 divisions et des brigades de montagne. Les commandants de corps reçoivent donc des compétences précises et deviennent les chefs effectifs de ces troupes. Le groupement des troupes relevant d'un même corps d'armée tient compte des secteurs frontières, de manière à assurer une certaine cohésion à notre nouvelle grande unité. En d'autres termes, il n'arrivera plus qu'un secteur frontière important — dans lequel la défense doit pouvoir être organisée selon un plan d'ensemble — relève de deux corps d'armée différents.

En outre, la nouvelle organisation des corps d'armée permet de les mettre en œuvre sur n'importe quel front sans qu'on soit obligé de procéder trop fréquemment à des modifications de commandement.

Il est bien évident que le fractionnement des corps d'armée ne saurait revêtir un caractère trop rigide; il doit conserver une certaine souplesse. Selon notre organisation militaire, le général a le droit de dresser l'ordre de bataille de l'armée comme il l'entend. Il ne saurait être bridé par l'organisation du temps de paix. Lors d'une mobilisation, d'autres motifs peuvent du reste justifier de telles modifications. C'est notamment pour cette raison que le Conseil fédéral s'est réservé le droit de constituer un quatrième commandement de corps d'armée.

Dès que la nouvelle organisation des troupes sera entrée en vigueur, les commandants de corps d'armée seront rendus responsables de l'instruction de leurs troupes, qu'ils auront à contrôler. Ils dirigeront les exercices tactiques d'une certaine envergure, se rendront compte de l'état de préparation à la guerre des diverses formations qui y participent. Les commandants de corps continueront à faire partie — comme ce fut le cas jusqu'à ce jour — de la commission de défense nationale, aux travaux de laquelle ils collaborent étroitement.

Les nouvelles divisions (plus petites que les actuelles) vont devenir des *unités tactiques.* L'unité *opérative* sera représentée par le corps d'armée, échelon qui réglera également la plupart des questions intéres-

sant les ravitaillements et les évacuations. Cette activité accrue dans le domaine des arrières, résulte également de l'attribution directe au corps d'armée d'un certain nombre de troupes spéciales. C'est notamment pour cette raison que l'état-major du corps d'armée a dû être étoffé par un personnel nombreux et varié.

A part ses 2 à 4 divisions et les brigades de montagne, le corps d'armée comportera en plus une brigade *légère,* 2 à 3 régiments d'artillerie et un bataillon de pontonniers. Les transmissions mises en œuvre par le corps d'armée seront assurées par une compagnie motorisée de télégraphistes. Parmi les formations de l'arrière, mentionnons un lazaret de campagne, un groupe de transports sanitaires et un groupe de camions à munitions.

Comme on l'a dit, le nouvel état-major du corps d'armée sera plus nombreux que l'actuel. Viennent en augmentation des chefs de service du parc, du service sanitaire et vétérinaire, du commissariat, du service automobile et du train. Le chef du génie du corps d'armée est également nouveau. Tous ces chefs de service reçoivent 1 à 3 officiers adjoints.

Le problème toujours plus actuel de la police des routes en matière de circulation justifie l'attribution d'un chef de service spécialisé dans ce domaine. Enfin un officier des gaz, avec des adjoints, étudiera toutes les questions techniques ayant trait à la protection aérienne. Par suite de l'augmentation numérique des troupes attribuées directement au corps d'armée et du considérable travail qui incombera désormais à cet état-major, le nombre des officiers d'état-major général sera porté de 4 à 8.

Mentionnons encore, pour terminer, qu'en cas de mobilisation l'état-major de corps d'armée disposera d'un détachement de radiotélégraphistes, d'une compagnie d'infanterie de landsturm pour le service de garde, d'un nombreux personnel de chancellerie et d'une compagnie de mitrailleurs de landsturm pour la défense contre avions.

On efface tout et on recommence!

A propos du survol de notre territoire par le Zeppelin, dans la région de Schaffhouse, où avait lieu précisément au même instant un exercice de couverture-frontière, il convient de rappeler que nous ne sommes pas à la première expérience de ce genre et qu'il ne semble pas non plus qu'aucune mesure efficace n'ait été prise par nos autorités pour en empêcher le retour.

Juin 1936: le « Hindenburg » survole la zone de manœuvre d'importants exercices aériens.

Juillet 1936: un hydravion allemand survole très bas la région de Schaffhouse, notamment celle des ouvrages fortifiés alors en construction.

Août 1936: un avion allemand, en service régulier, survole à basse altitude la région de Morat et du Vully où l'on exécutait également des travaux militaires.

Faut-il rappeler encore la chute plus récente de l'avion militaire allemand qui s'écrasa en pleine nuit contre une paroi de rochers près de Bienne?

Faut-il souligner le fait qu'on a trouvé une excuse valable à chacune de ces incursions aériennes au-dessus de notre territoire? Faut-il avouer qu'il eût été prudent d'interdire à l'avance le survol de la zone où s'effectuait le fameux exercice du canton de Schaffhouse? Non, le mal est incurable, la Suisse est une poire mûre et juteuse qu'il sera bientôt temps de croquer. Avis aux amateurs!

Milizia elvetica

Per coloro che conoscono la storia militare svizzera non dovrebbe sussistere alcun dubbio sulla definizione delle nostre milizie. Esse rappresentano un sistema di difesa nazionale al quale ogni cittadino appartiene in un' eguaglianza assoluta, sola distinzione possibile quella gerarchica dei gradi.

Fino alle guerre di Borgogna gli elementi permanenti non apparivano quali corpi distinti. In quell' epoca si guerreggiava quasi costantemente, i capi politici e militari rimanevano continuamente gli stessi ai loro mandati, nè potevano sottrarvisi che causa inefficienza fisica documentata da attestati medici. Tradizione che potrebbe essere ristaurata per ogni elemento del nostro esercito di milizie.

Esser pronti ad entrare in servizio ed in campagna da un istante all' altro, implica in modo assoluto la preparazione tecnica e l' esperienza, sole garanzie dell' efficienza di una truppa. Non bisogna lasciarsi ingannare da leggende! Non bisogna credere che gli invitti elvetici si fossero gettati nella mischia come belve inferocite, malmenando l' avversario si da costringerlo alla resa, che si fossero lanciati contro schiere nemiche senza alcuna preparazione militare, senza alcuna esperienza bellica armati unicamente di coraggio e di eroismi; no: la loro tattica era evidente, la loro preparazione intensa, l' esperienza latente, il loro sistema rivelava studi estremamente spinti ed all' inizio del secolo sedicesimo divennero gli *istruttori della fanteria francese.*

Dopo Marignano le guerre esterne cessano, le milizie cantonali disposero di un numero di vecchi ufficiali che avevano fatto, in generale, dieci e più anni di servizio militare all' estero e quindi possessori di una grande esperienza dei campi di battaglia. Una simile situazione si prolungò sino verso il 1874, il generale Dufour stesso aveva prestato servizio colle armate di Napoleone.

Verso la metà dello scorso secolo tale situazione passò inosservata dalle autorità militari cantonali. I reggimenti di Napoli furono sciolti, quelli di Spagna smobilizzati senza che si avesse pensato di trarre profitto dell' esperienza di quegli ufficiali, almeno nell' intento di costituire un solido corpo di istruttori di carriera, pur essendo stato per mezzo di vecchi sott' ufficiali dei reggimenti capitolati che si formò l' embrione del corpo istruttori.

Questa professione fu, a tutta prima, poco stimata a tal punto che il generale Herzog sconsigliava un giovane ufficiale che aveva dimostrato passione per la carriera militare e desiderava divenire istruttore, tale opinione perdurava sino verso il 1895. Si vide allora manifestarsi quello squilibrio fra milizia e permanenti che portò l' armata all' *amatorismo* e si attraversò, in quell' epoca, una crise senza precedenti nella storia svizzera. Quai se si avesse dovuto mobilizzare.

Fortunatamente verso il 1910 si delineava il risorgimento grazie ai Wille, agli Audéoud, agli Isler. La qualità degli istruttori migliorata, i capi divisione e corpo di armata divennero permanenti, la relazione fra ufficiali permanenti ed ufficiali di truppa divennero cordiali, quella cordialità che ha la sola ed unica sorgente nello spirito di eguaglianza che stabilisce quell' equilibrio inesistente nel periodo transitorio del 1895, equiiibrio indispensabile all' effettivita di un armata tipo nostro.

A soggetto del valore effettivo della nostra difesa nazionale le opinioni differiscono. Ed è cosa naturalissima! La nostra armata, da più di un secolo, non fa che combattere con munizione di esercizio, mancando così un controllo sul suo vero valore e sulla valorizzazione dei suoi capi.

Il Colonnello Lecomte sostiene questa tesi con testimonianze impressionanti: un contradittore del Colonnello Lecomte M. V. sulla « Revue » cità invece un pas-